

LE PROTECTION DU PATRIMOINE : CONVENTION ENTRE LE CNDH ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

M. Driss El Yazami et M. Mohamed Amine Sbihi, ministre de la Culture ont signé le 19 mars à Rabat, un accord-cadre de partenariat qui porte sur la préservation et la valorisation du patrimoine saharien et présaharien. L'accord cadre a pour objectif l'élaboration et l'exécution d'un programme visant la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, en tant qu'atout pour le développement culturel, économique et social des domaines saharien et présaharien. Il vise notamment une meilleure coordination des interventions dans la gestion et la préservation du patrimoine culturel et naturel, la mobilisation des moyens de lutte appropriés contre les menaces qui pèsent sur le patrimoine et l'élaboration d'une stratégie pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine naturel et culturel. L'accord cadre a été signé à l'ouverture d'une conférence organisée par le ministère de la Culture sur le thème 'L'art rupestre : Patrimoine culturel entre le défis de la conservation et le pari du développement' à laquelle ont pris part MM. El Yazami et Rahal Boubrik, directeur du Centres des études sahariennes.

CODE DE LA JUSTICE MILITAIRE : 'UNE AVANCÉE MAJEURE DANS LA VOIE DE LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT DE DROIT'

Suite à l'adoption du projet de loi sur la justice militaire par le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de Sa Majesté le Roi le vendredi 14 mars 2014, le président du CNDH a salué l'adoption d'un projet de loi pleinement conforme aux dispositions de la Constitution de juillet 2011 et des principaux instruments du droit international des droits de l'Homme et à la jurisprudence accumulée en la matière par la communauté internationale. M. El Yazami a considéré l'adoption de ce projet de loi comme une avancée majeure dans la voie de la consolidation de l'Etat de droit, de la réforme de la justice et de la protection des droits de l'Homme. Il convient de rappeler que le CNDH a élaboré un mémorandum appelant à la réforme du code de la justice militaire en mars 2013.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE LA 27^{ÈME} RÉUNION DU CIC

Le CNDH a pris part aux travaux de la 27^{ème} réunion du Comité international de coordination des institutions nationales de promotion et de protection des droits de l'Homme (CIC) qui s'est tenu au Palais des Nations à Genève, du 11 au 14 mars. Représenté par M. Mohamed Essabbar, Mme Houria Esslami et M. Ely El Baz, membres, le Conseil a participé également à l'Assemblée générale du Réseau africain des institutions nationales africaines des droits de l'Homme (RINADH) et à un atelier sur l'examen périodique universel (EPU) organisé par l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH) dont le CNDH assure actuellement la présidence.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES ENFANTS : CONFÉRENCE INTERNATIONALE À L'UNIVERSITÉ AL AKHAWAYN

Le secrétaire général du CNDH a participé le 8 Mars à Ifrane à une conférence internationale sur la violence à l'égard des enfants, organisée par le Mouvement Attoufoula Chaâbia en partenariat avec l'Université Al Akhawayn. Des experts nationaux et internationaux et plusieurs organisations internationales ont pris part à cette rencontre dont 'Solidarité laïque' et l'Institut des droits de l'Homme de Paris.

MÉMORANDUM DU CNDH EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

Le CNDH a présenté le jeudi 6 mars à Rabat son mémorandum visant à contribuer au débat sur le projet de loi relatif à la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Ce mémorandum, adopté par la sixième plénière du Conseil tenue le 28 février, propose plusieurs recommandations liées notamment au référentiel et à la définition des violences à l'égard des femmes tels que consacrés au niveau international, à la responsabilité de l'Etat en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre, à la répression et à la sanction des actes intentionnels de violence, à la protection des droits des victimes et des survivantes, à leur accès à la justice et à la prise en charge et aux mesures de protection et de prévention.

VISITE DU CENTRE DE TRANSIT DE L'AÉROPORT MOHAMMED V

Le CNDH a effectué le 4 mars une mission d'investigation aux centres de transit et de contrôle de l'aéroport Mohamed V à Casablanca afin de s'enquérir de la situation des étrangers qui y sont maintenus. Composée de Mmes Soumicha Riyaha et Nabila Tbeur, et de MM Ahmed Taoufiq Zainabi, Mostapha Naoui et Abderrafia Hemdi, la délégation du CNDH a pu s'entretenir avec les principaux responsables des centres, le personnel médical, et 14 passagers maintenus dans les deux zones. Elle a également visité l'antenne médicale et les zones de transit et de surveillance. A l'issue de cette visite, la mission a présenté, lors d'une séance de travail, quelques recommandations pratiques aux responsables de l'aéroport.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE AVEC LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES DANS LES COMMISSIONS PROVINCIALES CHARGÉES DE LA RÉGULARISATION DES ÉTRANGERS AU MAROC

Le CNDH a organisé le vendredi 7 Mars à Rabat une journée d'étude avec les associations représentées dans les commissions provinciales chargées de la régularisation des immigrés au Maroc. L'objectif de cette rencontre, organisée après plus de deux mois de la mise en place de 83 bureaux de régularisation dans les différentes provinces du Royaume pour étudier les demandes des étrangers en situation irrégulière installés au Maroc, était de faire le point et d'évaluer l'évolution de l'opération de régularisation exceptionnelle des étrangers, ses points forts et points faibles ainsi que ses particularités régionales. Les participants ont émis des recommandations visant à corriger les insuffisances constatées.

'LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LE DROIT AU DÉVELOPPEMENT'

Le CNDH a organisé le samedi 8 Mars à Foug El Oued, près de Laâyoune, une journée d'étude sur «les droits des personnes en situation de handicap et le droit au développement». Organisée en collaboration avec les trois CRDH des provinces du sud, cette rencontre a été marquée par la présentation de l'étude sur l'état des lieux de la situation des droits des personnes en situation de handicap dans les provinces du sud (Tan-Tan-Guelmim, Essmara-Laâyoune, Dakhla-Aousserd) réalisée par le CNDH et ses Commissions. Cette étude recommande notamment l'adoption d'un nouveau modèle social basé sur l'approche des droits de l'Homme, l'actualisation de l'arsenal législatif national et la révision des politiques publiques nationales et régionales de manière à garantir l'accès aux droits pour les personnes en situation de handicap.

SIXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

Le CNDH a tenu sa sixième session ordinaire le vendredi 28 février à son siège à Rabat. La session a adopté les mémorandums sur la lutte contre les violences à l'encontre des femmes, la liberté d'association, la procédure de grâce et les peines alternatives. Elle a adopté également deux projets de mémorandums additionnels sur le projet de loi organique fixant le statut des magistrats et le projet de loi organique relative au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

UN SÉMINAIRE AVEC LA COMMISSION NATIONALE CHARGÉE DU DIALOGUE SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE

A la demande de Moulay Ismail Alaoui, président de la Commission nationale chargée du dialogue sur la société civile, M. Driss El Yazami et plusieurs collaborateurs du CNDH ont reçu une délégation de cette Commission le 5 mars au siège du Conseil. Cette réunion a notamment permis un échange de points de vue sur la liberté associative.

UNE RÉUNION DE TRAVAIL AVEC LE HCR

M. Driss El Yazami, Mme Myriem Khrouz et M. Taoufiq Zainabi ont tenu le lundi 10 mars une réunion de travail avec une délégation du Haut commissariat aux réfugiés, conduite par la directrice du bureau de Rabat, Mme Ursula Aboubacar. La réunion a permis de faire le point sur la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile au Maroc et des préoccupations de l'organisation internationale.

SÉVILLE : RENCONTRE SUR LE PRINTEMPS ARABE EN MÉDITERRANÉE

Mme Soumicha Riyaha, présidente de la CRDH de Casablanca-Settat, a participé à une rencontre organisée les 11 et 12 février à Séville sur le thème «Le printemps arabe en Méditerranée : le moment du changement», organisée par la Fondation des Trois Cultures. Dans une intervention sur «le rôle des femmes dans le monde arabe», Mme Riyaha a mis en exergue le rôle joué par les femmes dans le cadre du printemps arabe, et analysé la réalité politique, économique et sociale de la femme dans cette région. Elle a, par la même occasion, jeté la lumière sur les actions du Conseil en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme, dont les droits des femmes qu'il considère comme une priorité.

ATELIER DE CONCERTATION SUR LA LIBERTÉ ASSOCIATIVE

Dans le cadre de l'élaboration de son mémorandum relatif à la liberté associative, le Conseil a tenu le 23 février une réunion d'échange et de concertation avec les acteurs associatifs sur les différents défis auxquels est confrontée la société civile dans l'exercice de ses missions.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL AU ROYAUME-UNI

M. Driss El Yazami a effectué les 11 et 12 mars une visite de travail à Londres durant laquelle il a notamment rencontré des hauts responsables du Foreign Office, ainsi que plusieurs parlementaires.

UNE DÉLÉGATION DU CNDH EN FRANCE

Une délégation du Conseil, comprenant MM. El Yazami, Azraih, Hamdi et Soubhi, a effectué du 13 au 15 mars un séjour d'information à Paris en vue d'informer divers interlocuteurs sur la tenue au Maroc du deuxième forum mondial des droits de l'Homme. Des rencontres ont ainsi eu lieu avec des responsables de la FIDH, du REMDH, de la Ligue française des droits de l'Homme, du CEDETIM et de plusieurs associations de l'immigration maghrébine.

UNE RENCONTRE AVEC LE REMDH

M. Driss El Yazami, accompagné de Mmes Essalmi et Sayouri ainsi que de M. Azraih ont reçu à dîner le lundi 17 mars une délégation du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme comprenant M. Schade Poulsen, directeur, M. Ramy Salhi, chargé du Maghreb et Mlle Emilie Dromzée, chargée de mission à Bruxelles.

LE PRÉSIDENT DU CNDH PARTICIPE À LA COMMÉMORATION DU 8 MARS

Dans le cadre de la de la commémoration de la journée internationale de la femme, le ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et les Nations unies au Maroc ont organisé le 7 mars au siège du ministère une journée de débat sur le thème : «L'égalité hommes-femmes, gage de progrès». M. Driss El Yazami a modéré un des panels de ce séminaire sur le thème «Vivre à l'abri de la violence».

ACCUEIL DES DELEGATIONS

Délégation Croate (le 5 mars) : M. Driss El Yazami a accueilli au siège du CNDH une délégation parlementaire croate, dirigée par Mme Suneana Glavak, présidente du Groupe d'amitié interparlementaire Croatie-Maroc. L'entretien a notamment porté sur la situation des droits de l'Homme au Maroc.

Délégation Cambodgienne (le 4 mars) :

Le secrétaire général du CNDH et Mme Houria Esslami, membre, ont accueilli une délégation de l'Assemblée nationale du Cambodge, composée de M. Heng Samrin, président de l'Assemblée et d'une dizaine de parlementaires dans différents domaines (développement, commerce, information et media, éducation, relations internationales...).

CRDH

MARRAKECH

SESSION DE FORMATION AU PROFIT DES COOPÉRATIVES FÉMININES

La CRDH de Marrakech a organisé le mercredi 5 mars une session de formation sur les droits de l'Homme en faveur de huit coopératives féminines de la région d'Essaouira. La formation, qui s'est tenue dans les locaux de la coopérative féminine Ajdig (commune de Tadzi), a été marquée par des présentations sur les différentes conventions de droits humains, les mécanismes de revendication et de défense des droits des travailleurs et sur les techniques de réseautage.

RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ CADI AYYAD

Dans le cadre de la Chaire de l'Université Cadi Ayyad (UCAM) pour la Citoyenneté et les droits de l'Homme, la CRDH de Marrakech a organisé le mercredi 12 mars une rencontre avec des professeurs universitaires et des intellectuels de l'Université, en vue d'identifier les pistes de coopération et élaborer le plan d'action pour l'année 2014.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA FEMME

A l'occasion de la journée internationale de la femme, la CRDH de Marrakech a organisé le samedi 15 mars, en partenariat avec le Forum associatif de Safi, l'association Mémoire de Safi, l'association Achouaâla pour l'éducation et les arts et l'association Kelma, une manifestation culturelle et artistique à La Cité des arts et de la culture de Safi. Une exposition d'artistes peintres, une soirée poétique et un spectacle musical ont marqué cette manifestation. La Commission a organisé le 8 mars une manifestation similaire à la municipalité de Talmest dans la province d'Essaouira en partenariat avec l'association la Vallée verte pour le développement.

OUJDA FIGUIG

'LE CODE DE LA FAMILLE : 10 ANS DE MISE EN ŒUVRE'

La CRDH d'Oujda-Figuig a participé le 7 Mars à une conférence organisée par Le Barreau des avocats d'Oujda sur le thème : 'le Code de la famille : 10 ans de mise en œuvre'. La Commission a été représentée par Mme Fatiha Soussi qui a mis en exergue dans son intervention les dispositions des conventions internationales des droits de l'Homme notamment la CEDAW et son impact sur le Code de la famille.

KHOURIBGA

SESSION DE FORMATION SUR L'APPROCHE GENRE

La CRDH de Béni Mellal-Khouribga a organisé le 1er et 2 mars à Khouribga une session de formation sur 'l'approche genre' au profit des personnes chargées de l'application de la loi. Organisée avec le soutien de la Fondation OCP, cette session a bénéficié à différents acteurs (magistrats, avocats, agents d'autorité, éléments de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie Royale, inspecteurs de travail, et responsables des établissements pénitentiaires), ainsi qu'aux membres de la CRDH de Béni Mellal-Khouribga. Elle s'est assignée comme objectifs de promouvoir les valeurs et la culture des droits de l'Homme et renforcer les capacités des acteurs institutionnels et non institutionnels dans ce domaine.

TANGER

SITUATION SOCIALE ET JURIDIQUE DES MIGRANTS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

La CRDH de Tanger a participé le 27 février à une rencontre organisée par le Club des droits de l'Homme de l'Institut national de l'Action sociale sur le thème 'la situation sociale et juridique des migrants en situation irrégulière au Maroc'. La Commission a été représentée par Mme Najat Chentouf qui a mis en exergue les recommandations du CNDH en matière d'immigration et de politique d'asile.

CÉLÉBRATION DU 8 MARS

En célébration de la journée internationale de la femme, la CRDH de Tanger a participé aux manifestations organisées par les élèves internes du lycée Moulay Abdelah Cherif à Ouazzane. Plus de 200 élèves ont participé à cette manifestation organisée avec le concours de plusieurs partenaires au niveau régional et local, notamment la Délégation du ministère de l'Education Nationale, la section de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) à Ouazzane et la CRDH de Tanger.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

En partenariat avec la CRDH de Tanger, la cellule de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence du Tribunal de première instance de Tétouan a organisé le 19 mars une journée d'étude sur la 'lutte contre la violence à l'égard des femmes' au siège du tribunal. Plusieurs thèmes étaient inscrits au programme de cette journée d'étude dont 'la réalité de la violence faite aux femmes et l'impunité', 'la violence symbolique comme moyen d'exclusion des femmes', 'l'approche judiciaire et juridique de la violence à l'égard des femmes : exemple de la cellule de prise en charge'.

RABAT-KENITRA

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La CRDH de Rabat-Kenitra a organisé le 5 mars une conférence animée par Mme Véronique Lefranc, conseillère auprès du ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des Chances belge sur le thème 'les politiques de promotion de la diversité et la lutte contre toute forme de discrimination'. Cette conférence a été organisée en partenariat avec le Master des droits de l'Homme de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat-Agdal.

ATELIER SUR LES MÉDIAS ET LES DROITS DE L'HOMME

La CRDH de Rabat-Kenitra a participé le 3 Mars à un atelier organisé par l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC) sur les médias et les droits de l'Homme. Animée par le journaliste américain Thomas Keenan et organisée en coopération avec l'Ambassade des Etats-Unis au Maroc et le Centre des études et recherches en sciences sociales, la rencontre a été marquée par la participation d'une cinquantaine de participants dont des étudiants et des militants des droits de l'Homme.

PARTICIPATION AU FESTIVAL DE LA VILLE DE TAMESNA

La CRDH de Rabat-Kenitra a participé à la deuxième édition du Festival de la ville de Tamesna qui s'est tenu du 13 au 16 mars sur le thème 'ensemble pour une ville citoyenne'. La Commission a organisé à cette occasion deux ateliers de travail sur 'les jeunes et les droits de l'Homme' et 'la femme et la violence'.

